

**CONSEIL D'ECOLE**  
**Jeudi 9 novembre 2017 - 17h30**

**Présents:**

- Enseignantes: Mmes GUITTON-GRANDE, CHOULY, DUPRE, FLAMAND, LORTON, DEVARENNE, BAPPEL-BELOEIL, GONIN, PERROT.
- Mairie: M. RAGNARD (Adjoint au maire), Mme CORTINOVIS (responsable enfance jeunesse), M. BISOGNO (conseiller municipal)
- Garderie périscolaire: Mme NOIZE
- Restaurants scolaires: Mme DELORME, Mme POLLIER
- DDEN: M. ROUX dit Riche
- Délégués parents: Mmes TONOSI, PIOLAT, ECAROT, HURTADO, PERNATON-DEFAY.

**Excusés**: M. FRANCOIS (Inspecteur Education Nationale), Mme PETIT (enseignante, complément de service), Mme REDOUTEY (brigade rattachée à l'école), Mme ADNOT (parent d'élèves), Mmes BERRY, LAURENT, GALLE (AESH)

**1) Résultat des élections:**

215 électeurs - 106 votants, soit un taux de participation de 49,30 %.

89 suffrages exprimés – 17 bulletins blancs ou nuls : 6 sièges sont pourvus.

Sont élues titulaires:

- Mme TONOSI
- Mme ADNOT
- Mme PIOLAT
- Mme HURTADO
- Mme ECAROT
- Mme PERNATON-DEFAY

Mme TACHOT est suppléante.

Merci à Mmes Ecarot et Piolat qui étaient présentes pour le dépouillement.

**2) Rappel du rôle du Conseil d'Ecole:**

Ce conseil est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent la proclamation des résultats aux élections des représentants des parents (petit décalage en raison du calendrier des vacances scolaires).

Le Conseil d'Ecole vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école.

Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement et sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école (intégration d'enfants porteurs de handicap, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...).

Il est composé de membres de droit : la Directrice de l'école (qui en est la présidente), les enseignants, l'Inspecteur de l'Education Nationale, le Maire (ou son représentant) et un membre du Conseil Municipal, un maître RASED, un représentant DDEN, les représentants des parents d'élèves élus.

La directrice peut inviter d'autres personnes si elle l'estime nécessaire (partenaires, intervenants...).

**Rôle du DDEN** : parole à Monsieur Roux dit Riche. Le Délégué Départemental de l'Education Nationale est un bénévole nommé par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) pour quatre ans. Son rôle

- visiter les écoles pour regarder le fonctionnement général puis de réaliser un compte rendu à destination du DASEN et de la mairie ;
- siéger au conseil d'école ;
- animer des projets à destination des écoles comme le projet « jardinage » ou encore « Ecoles qui chantent ».

### 3) Bilan de la rentrée scolaire

Cette rentrée a vu la création d'un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) dans notre école. Il y a donc maintenant 6 classes.

La municipalité a acheté du mobilier et des fournitures scolaires pour le bon fonctionnement de cette classe.

Par ailleurs, un budget exceptionnel de 20 € par élève a été mis à disposition des autres classes pour acheter des manuels scolaires conformes aux nouveaux programmes.

Question d'un parent d'élève : Nous avons lu dans « Charnay Mag » que la création de la classe ULIS avait coûté 12 000 € à la ville. C'est une somme importante. Quel matériel spécifique a été acheté pour ce montant ?

Réponse de la mairie : Le budget de la ville est calculé sur une année civile. De plus, les besoins de cette classe n'avaient pas pu être anticipés. Le budget annoncé a été en partie dépensé sur 2017. Le reste sera investi en 2018.

- Effectif : 134 élèves, bientôt 135

Répartition par classe :

CP : 22                      CE1 : 30                      CE2 : 23

CM1 : 29                      CM2 : 23                      ULIS : 7, bientôt 8

- Enseignantes : 9 enseignantes, 6 titulaires, Mmes GUITTON-GRANDE (CP), LORTON (CE1), DUPRE (CE2), CHOULY (CM1), FLAMAND (CM2), DEVARENNE (ULIS) et 3 enseignantes qui assurent les compléments de service : Mmes PETIT (complément de Mme Flamand le mardi), GONIN (complément de Mme LORTON le lundi), PERROT (complément de Mme DEVARENNE le vendredi).

- AESH (Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap) : Mme GALLE pour la classe ULIS, Mme BERRY et Mme LAURENT travaillent avec des élèves dans d'autres classes.

L'équipe enseignante remercie la municipalité qui a mis cette année encore à disposition de l'école Mme Piguet pour le fonctionnement de la BCD.

**Evaluations nationales CP** : Tous les élèves de CP ont passé fin septembre-début octobre des évaluations nationales en mathématiques et français. Chaque famille a eu un retour des résultats de son enfant.

### 4) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité.

Après un vote à main levée, le règlement intérieur et la Charte de la Laïcité sont acceptés à l'unanimité.

### 5) Projets pour l'année scolaire :

- Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les APC ont commencées le lundi 25 septembre. Elles sont proposées de 15H30 à 16H30, selon un calendrier établi en conseil des maîtres.

Plusieurs dispositifs sont mis en place :

1. Aide méthodologique :
2. Aide aux enfants en difficulté: sur toute l'année, par petits groupes.
3. Dispositif PPRE/PAP (Projet Personnalisé Réussite Educative/Plan d'Accompagnement Personnalisé): Recevoir les familles, établir chaque projet...
4. Dispositif massé CP, sur janvier et février.
5. Préparation à la 6ème, en juin (Rencontre d'élèves et de professeurs de collège)

- Cycles sportifs : Cette année, toutes les classes, du CP au CM2 bénéficieront d'un cycle natation de 8 séances. Ce cycle, autrefois réservé aux élèves de cycle 2, est étendu à toute la scolarité primaire afin de ne pas faire de rupture avec le collège.  
Par ailleurs, la municipalité a reconduit le financement d'un autre cycle sportif par classes. Nous les remercions.  
CP et ULIS : gymnastique CE1 : tennis CE2 : boules  
CM1 : hand-ball CM2 : balle ovale

- Projets communs à toute l'école :

Projet Ecoles et Cinéma. Toutes les classes iront 1 fois par trimestre au cinéma. Le premier film, sera le même pour toutes les classes « Jiburo ». La séance aura lieu lundi 13 novembre. Les places sont financées par la coopérative scolaire (2,50 € par élève par séance).

- Projets par classe pour le 1<sup>er</sup> trimestre :

Classe de CP :

- cycle natation jusqu'au 17 novembre. Remerciements aux parents qui accompagnent.
- Chorale avec les élèves de l'école maternelle. Concert de fin d'année prévu le 15 décembre.
- Emprunt de livres à la bibliothèque de Charnay et projet lecture « livres en tête ».
- Lecture offerte par les CM2.

Classe de CE1 :

- cycle natation jusqu'au 17 novembre. Remerciements aux parents qui accompagnent.
- Emprunt de livres à la bibliothèque de Charnay et projet lecture « livres en tête ».
- Bibliothèque de l'école : lectures offertes, une fois par mois par Mme Piguet.
- Projet « Grande Guerre » en partenariat avec la mairie de Charnay.  
Plusieurs axes de travail :
  - Charnay autrefois/aujourd'hui.
  - Les moyens de transports autrefois/ aujourd'hui - L'entreprise Monnet-Goyon.
  - Personnage célèbre localement : Marius Lacrouze.

Classe de CE2 :

- Semaine du goût : visite de l'huilerie Mazoyer.
- Décloisonnements avec la classe de CE1.
- Travail sur des petits sketches.
- Lecture de textes en maternelle.
- Aide en lecture pour quelques élèves de CE1.
- Arts visuels avec l'ULIS : travail autour du corps avec visite au musée des Ursulines en janvier.
- Questionner le Monde/Education civique : Action Contre la Faim.
- Projet « Grande Guerre » en partenariat avec la mairie de Charnay.

Classe de CM1 :

- projet lecture « livres en tête »
- Election du Conseil Communal des Enfants
- Projet « Grande Guerre » en partenariat avec la mairie de Charnay.  
Plusieurs axes de travail :
  - Travail sur l'organisation d'une BD
  - Création d'une BD
  - Visite des Editions Bamboo

Classe de CM2 :

- lecture offerte aux MS, GS, CP
- aide en mathématiques pour 4 élèves de CE1

- projet lecture « livres en tête »
- Projet « Grande Guerre » en partenariat avec la mairie de Charnay.
  - Plusieurs axes de travail :
    - 134<sup>e</sup> régiment
    - Rôle des femmes
    - Les figures locales « Marius Lacrouze, entreprise Protat, entreprise Monnet-Goyon. »
- Renouvellement du dispositif « enseignement de l'allemand seconde langue vivante ». Les élèves de CM2 bénéficieront à partir du vendredi 10 novembre de 45 minutes d'allemand. Les cours sont dispensés par Mme SIRRO, professeure au collège Bréart.
- EPS : cycle balle ovale.

#### ULIS :

- 5 des 7 (bientôt 8) élèves de l'ULIS sont inclus dans les classes du CP au CE2. Ils participeront donc en fonction des projets de chacun à certains projets des classes d'accueil.
- Arts visuels avec le CE2 : travail autour du corps avec visite au musée des Ursulines en janvier.
- projet lecture « livres en tête ».
- projet Kolibri : Grâce à l'association *L'enfant @ l'hôpital*, nous avons la chance de suivre les aventures de 2 voyageurs partis le 10 octobre pour un tour du monde. Ils sont venus rencontrer les enfants avant de partir et maintenant, un étudiant polytechnicien vient travailler toutes les semaines avec les enfants pour suivre leurs aventures.

#### 6) Travaux et équipements : équipements réalisés :

- mobilier pour l'ULIS.

#### Travaux, équipement souhaités et demandés:

- Toilettes sous le préau : séparation filles/garçons.
- Portes des couloirs qui ne ferment pas.
- Matériel informatique pour l'ULIS.
- Réfection du couloir du 1<sup>er</sup> étage : il avait été évoqué une suite au projet graff commencé sous le préau en 2016-2017. *Réponse de la mairie : afin de faire bénéficier les projets au plus grand nombre, le projet graff a été proposé cette année à l'école Champgrenon. S'ils ne sont pas favorables à ce projet, la mairie se tournera à nouveau vers l'école élémentaire de la Coupée.*
- Problème de chauffage. Certaines classes sont moins chauffées que d'autres. Le problème est encore plus important dans la salle de l'ULIS où ils ne sont pas nombreux.

#### 7) Restaurants scolaires:

- Aucun problème pour les inscriptions
- Effectifs : 44 en maternelle, 87 en élémentaire (avec un pic à 99 début octobre). Une réorganisation des services est en réflexion afin d'équilibrer les effectifs.
- Des membres de l'association des restaurants scolaires sont venus voir comment se passait ce temps de cantine et ont été choquées par l'attitude des élèves extrêmement irrespectueuse à l'égard des personnels. Une charte du comportement est à l'étude avec des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
- Un réaménagement de l'espace est aussi à l'étude à la mairie avec changement des casiers à serviettes.

#### 8) TAP / Garderie périscolaire:

Il y avait en début d'année un gros problème d'effectif d'encadrants qui s'est amélioré depuis. Pour les TAP, la responsable, Mme NOIZE rencontre des difficultés à dynamiser les animateurs.

### 9) Coopérative scolaire

Les comptes de l'année dernière ont été validés par l'OCCE. Nous avons actuellement 4601,16€. Les cotisations de début d'année ont rapporté 965€.

### 10) Questions, remarques des parents :

1/ Nous avons lu dans « Charnay Mag » que la création de la classe ULIS avait coûté 12 000 € à la ville. C'est une somme importante. Quel matériel spécifique a été acheté pour ce montant ?

Réponse paragraphe 3.

2/ Dans l'enquête sur les rythmes scolaires, il n'est pas précisé si les activités périscolaires seront payantes si la commune décidait de maintenir les 4,5 jours. Qu'en serait-il ?

La mairie ne peut pas encore se prononcer. Cela dépendra si la subvention de l'Etat de 50€ par enfant pour l'année sera renouvelée.

D'autre part, en cas de passage à 4 jours, il est précisé que le centre de loisir du mercredi matin sera payant.

Le questionnaire distribué aux familles a été orienté sur le bien-être de l'enfant et non sur des questions financières.

3/ Les inscriptions pour la garderie sur le site « portail famille » n'est pas fonctionnel. Malgré plusieurs tentatives, il est impossible de procéder à une inscription à l'année. Nous procédons donc à l'inscription au mois, mais 1 fois sur 2, il est impossible de faire des modifications.

La mairie tient à rappeler les règles :

- Les familles doivent impérativement se rendre à la mairie afin de récupérer les identifiants.
- Les inscriptions/annulations doivent se faire par internet 48h à l'avance et ce, afin que la mairie puisse anticiper les besoins d'encadrement nécessaires.
- En cas de changement de dernière minute, qui doit rester exceptionnel, les parents doivent prévenir la responsable la veille ou le matin.
- En cas de non-respect de ces règles, la municipalité se réservera le droit d'effectuer des doubles facturations.

Si les parents ne parviennent pas à faire une modification, c'est certainement car le délai est dépassé.

Nouvelle question issue du conseil d'école : Peut-on effectuer une réservation à l'année ? Mme Cortinovis se renseigne.

4/ La surveillance à l'école et notamment vers les toilettes.

Plusieurs fois un enfant a voulu y aller et des grands lui ont mal parlé : "tire-toi de là, sale gamin" ou "faut que tu laisses la porte ouverte",....cela ressemble à du harcèlement aussi afin de laisser les enfants s'exprimer sur ce sujet et aussi prendre conscience et être informé à Champgrenon il y a des interventions de l'association Chagrins Scolaires. Pourrions avoir cela à La Coupée ?

Nous rappelons déjà que l'enfant doit venir en parler aux enseignantes ou aux adultes pendant les temps de cantine/garderie afin qu'ils puissent régler directement et immédiatement le problème avec l'enfant ou les enfants concernés.

Il y a un règlement sur le temps périscolaire et en cas de problème, des sanctions progressives (fiches d'incident, courrier d'avertissement, convocation en mairie).

Le projet « chagrin scolaire » a été mis en place à Champgrenon sur 3 ans. C'est l'Education Nationale qui a proposé ce projet à l'école de Champgrenon et à la municipalité. Pour diverses raisons, le projet n'a pas abouti sur l'école de La Coupée. Si des besoins se font ressentir, le projet pourra peut-être être de nouveau proposé.

Un travail en CM2 est réalisé pour apprendre à différencier « rapporter » de « alerter, prévenir l'adulte ».  
Un travail sur le harcèlement est aussi mené.

#### 5/ Les rythmes scolaires : Mâcon repasse à 4 jours, est-ce que la Mairie va tenir compte du retour du questionnaire ?

Tout d'abord, personne ne sait si Mâcon passe à 4 jours. Monsieur Ragnard s'est informé auprès des conseillers de Mâcon, ils ont également fait circuler une enquête et nous ne connaissons pas encore le résultat.

La mairie de Charnay va dépouiller les résultats de l'enquête et se positionner. La réponse doit être donnée au DASEN (Directeur Académique de l'Education Nationale) pour le 18 février et ce sera ce dernier qui prendra la décision finale.

#### 6/ Une nouvelle question est soulevée : Le stationnement des taxis qui amènent les enfants de l'ULIS pose de nombreux problèmes (sécurité des enfants, passage sur le trottoir) et les adultes encadrant les enfants ont même dû essuyer des remarques assez agressives de certains parents accompagnant leurs enfants à l'école.

Il est impossible de déplacer les barrières Vauban devant l'école par mesure de sécurité. Ces règles de sécurité sont décidées par la préfecture. Nous évoquons une nouvelle solution : faire stationner les taxis sur le parking de l'entreprise Cizaire sur la rue de La Coupée et faire passer les élèves de l'ULIS par le passage derrière l'école. Cependant, c'est un parking privé et nous devons avoir l'autorisation des propriétaires. D'autre part, dans ce cas, il sera nécessaire d'installer un interphone. Mme Cortinovis se renseigne sur la faisabilité de cette option.

Dates des prochains Conseils d'Ecole: jeudi 8 février et jeudi 21 juin, à 17H15.

La séance est levée à 19h30

La secrétaire de séance : Mme Devarenne

La directrice : Mme Lorton